

DEPARTEMENT De l'AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/2/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 avril à 09h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY, Mr D.FERNANDES, Mr D.LETEMPLÉ, Mme M.MIELCARECK et Mr T.FLEUREAU

Pouvoirs : Mr E.FLAMANT donne pouvoir à Mr F.FORTIN ; Mr H.DEPREZ donne pouvoir à Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER donne pouvoir à Mr T.FLEUREAU.

Excusés : Mrs E.FLAMANT, H.DEPREZ, F.GACH, P.AUDIN et Mmes M.FAXELLE, C.CARPENTIER

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Affectation des résultats cumulés

Le Conseil Municipal, constate que le compte administratif section fonctionnement fait apparaître un excédent de 57 439.80 euros pour l'année 2023 auquel on ajoute l'excédent de 2022 d'un montant de 91 912.96€ soit un montant total de 149 352.76€ et décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-recette d'investissement au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 51 000 euros ;

-recette de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 98 352.76 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, vote l'affectation du résultat cumulé 2023.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.04.16 10:37:22 +0200
Ref:6349883-9500344-1-D
Signature numérique
le Maire